

Fiche COVOITURAGE du QUOTIDIEN

Synchro covoiturage

TYPE ET NOM DE LA MESURE

Réseau de lignes de covoiturage spontané – Synchro covoiturage

OBJECTIFS DE LA MESURE

Desservir des territoires de la périphérie du Grand Chambéry en complémentarité avec les services publics de transport existants et le réseau cyclable

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA MESURE

Synchro covoiturage est un service public de covoiturage spontané en cours de développement pour desservir à l'aide de lignes de covoiturage les territoires de la périphérie du Grand Chambéry, en complément des services de transport collectif, de vélo et de covoiturage (Mov'ici) existants afin de permettre et encourager l'intermodalité.

Le Grand Chambéry, autorité organisatrice de la mobilité, gère la mise en place et l'exploitation. L'opérateur privé Ecov fournit les équipements (panneaux, boîtiers, assis-debout) et communique les données de fréquentation du service mesurées à partir des boîtiers dans le cadre d'un marché d'équipement à bons de commande pluriannuel basé sur un cahier des charges précis établi par les services de la communauté d'agglomération.

L'agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc a été chargée des actions de communication, accompagnement et animation (en amont et pendant la mise en service).

La première partie du réseau a été mise en service dès 2018 à titre expérimental après deux années de préparation, de sensibilisation et de consultation des habitants.

Elle dessert trois communes (3000 habitants) du secteur du plateau de la Leysse et une station de ski dont la pratique majoritaire est le ski de fond par les habitants de l'agglomération.

Elle est jalonnée par une vingtaine d'arrêts dédiés, permettant l'embarquement sécurisé (à l'écart de la circulation) des usagers du service et leur covoiturage sur des distances allant de 4 à 15 kilomètres.

Chaque arrêt de covoiturage est signalé par marquage au sol et signalisation verticale, est équipé d'un mobilier urbain sobre et confortable (assis debout), et respecte une charte graphique homogène.

Plusieurs types de signalisation verticale ont été mis en œuvre selon les besoins et contraintes : panneaux à messages variables (niveau 1) connecté à un boîtier permettant aux passagers qui se présentent à l'arrêt de sélectionner à l'aide de boutons une direction (six possibles), panneaux à messages variables (niveau 2) indiquant qu'une personne est en attente et connectés à un boîtier permettant simplement de signaler sa présence, et simples panneaux métalliques (niveau 3).

Les boîtiers sont alimentés par panneaux solaires et communiquent avec un système centralisé d'informations qui permet au service de l'agglomération de connaître et analyser la demande de covoiturage (nombre de demande, horaires des demandes, destinations).

Le service fonctionne en mode spontané, sans application ni plateforme internet de mise en relation ou de réservation (volonté des habitants et adaptation au contexte péri urbain et de moyenne montagne avec des usagers peu connectés et des territoires en zones blanches).

Le passager se présente à un arrêt, sélectionne la destination souhaitée (sur les arrêts équipés d'un boîtier) et attend qu'un conducteur se présente.

Les usagers du service sont reconnaissables grâce à une carte de covoitureur et une vignette pour la voiture, délivrées par le Grand Chambéry sur inscription au service et signature d'une charte de bonne conduite qui préserve la sécurité des covoitureurs, passagers et conducteurs, et rassure les usagers.

Les mineurs de 16 et 17 ans bénéficient d'une carte spécifique.

Le site et l'application de covoiturage du quotidien Mov'Ici, mis en œuvre par la région Auvergne Rhône-Alpes, complètent le dispositif pour les mises en relation et réservations relatives aux covoiturages organisés et en temps réel.

Après bientôt deux années de fonctionnement plutôt réussies, l'extension du dispositif initial est engagée sur plusieurs secteurs : trois lignes en territoire montagnard qui seront connectées au nord du premier réseau, une ligne desservant une petite commune de montagne très fréquentée en été (lac naturel), un réseau desservant une commune périphérique de plaine pour compléter l'offre de transport collectif en heures creuses, un réseau complétant le dispositif RézoPouce développé par l'intercommunalité voisine au sud de l'agglomération de Chambéry.

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

Enquête auprès des 100 premiers inscrits :

60 % des inscrits sont des personnes actives (25 – 62 ans), 30 % sont des séniors (plus de 62 ans)

La majorité des inscrits avaient déjà une expérience de covoiturage (via BlaBlaCar notamment)

60 % se déplaçaient en voiture seuls avant leur inscription, 12 % en autostop

Principales motivations : convivialité, économie, protection de l'environnement

Principaux usages envisagés : domicile-travail, loisirs et achats

Les personnes enquêtées révèlent une préférence pour covoiturer en tant que conducteur plusieurs fois par semaine, plutôt que comme passager.

Bilan à partir des données remontées par les boîtiers connectés :

350 personnes inscrites auprès de la collectivité à la date d'octobre 2021, principalement conducteurs.

700 à 800 trajets mesurés par mois pour les mois précédents la pandémie.

Usages plus importants en période de pointe de fin d'après-midi (retours vers domicile) et en hiver (pratique du ski de fond).

Temps d'attente en heures de pointe de quelques secondes à quelques minutes (3 à 6 minutes pour la plupart des usagers).

Les confinements ont fortement impacté la fréquentation. On note une reprise des usages en septembre et octobre 2021 proche de celle antérieure au premier confinement.

Bilan des actions d'animation :

Grande diversité des moyens mis en œuvre ayant permis une montée en puissance rapide du dispositif

26 actions d'animation en 2018 (140 heures sur le terrain, 800 personnes rencontrées)

44 actions d'animation en 2019 (200 heures de terrain, 1200 personnes rencontrées)

Coûts d'investissement, d'exploitation et d'animation :

Coût du projet 180 000 HT dont 16 000 HT / an pour l'animation, auquel s'ajoute l'implication de la direction de la mobilité de Grand Chambéry pour l'étude préalable d'opportunité, l'animation des ateliers d'échanges avec la population cible, la définition du cahier des charges du mobilier, l'implantation des arrêts et leur définition.

Sources de financement :

Budget propre de la collectivité et financement européen dans le cadre du projet transfrontalier Co&GO (programme ALCOTRA financé par INTERREG)

POUR EN SAVOIR PLUS

https://www.grandchambery.fr/uploads/Presse/6a/447_176_Dossier-presse-Synchro_nouvelle_marque_des_mobilites_vdef.pdf

<https://www.idealco.fr/formation/synchro-covoiturage-solution-covoiturage-spontane-grand-chambery-12518>

<https://www.ecov.fr/fr/article/les-facteurs-cles-de-succes-du-reseau-de-covoiturage-du-grand-chambery>

<https://interreg-alcotra.eu/fr/decouvrir-alcotra/les-projets-finances/cogo-covoiturage-et-gouvernance>

CONTACTS

Béatrice Quinquet, direction de la mobilité du Grand Chambéry

beatrice.quinquet@grandchambery.fr

Magali Harri, Agence écomobilité Savoie Mont Blanc

magali.harri@agence-ecomobilite.fr

Jean-Baptiste Ray, ecov

jean-baptiste.ray@ecov.fr

MÉTADONNÉES

Fiche rédigée par David Delcampe, directeur d'études au Cerema sud-ouest,
david.delcampe@cerema.fr

Mise à jour le 21/10/2021 compte tenu des relectures de Mesdames Quinquet et Harri